INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

Procès-verbal du conseil municipal
de la Ville de Saint-Tite

Procès-verbal de la séance extraordinaire
du conseil municipal de la Ville de Saint-Tite
tenue le jeudi 5 août 2021 à 16h00
par vidéoconférence

Sont présents :	Mme Annie Pronovost	mairesse
	Mme Marie-Andrée Trudel	conseillère municipale
	M. Gilles Damphousse	conseiller municipal
	M. Gaétan Tessier	conseiller municipal
	Me Julie Marchand	greffière
Sont absents :	Mme Martine St-Amant	conseillère municipale
	Mme Marie-Ève Tremblay	conseillère municipale
	M. Michel Champagne	directeur général

Dans le respect de l'esprit des mesures imposées en contexte de pandémie de la COVID-19, la séance sera enregistrée de façon à être diffusée.

2021-08-188 **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par Mme Marie-Andrée Trudel, conseillère,
appuyé par M. Gilles Damphousse, conseiller,
et résolu que la séance soit ouverte.

Adoptée à l'unanimité

2021-08-189 **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par M. Gaétan Tessier, conseiller,
appuyé par M. Gilles Damphousse, conseiller,
et résolu de dispenser la greffière de la lecture de l'ordre du jour tel que reçu par les membres du conseil municipal avant la présente séance ainsi que de l'adopter tel que présenté :

1. Ouverture de la séance;

2. Adoption de l'ordre du jour;

3. Résolution d'adjudication du contrat pour la reconstruction de la chaussée et le remplacement de ponceaux – Rang Sud (MEK-P0242) à la firme Marcel Guimond et Fils Inc., au coût de 1 569 331.49 $ taxes incluses;

4. Résolution acceptant l'offre de services professionnels de la firme Exp., au coût de 21 714.70 $ plus les taxes applicables, pour le contrôle qualitatif des matériaux dans le projet de reconstruction de la chaussée et le remplacement de ponceaux – Rang Sud;

5. Période de questions;

6. Levée de la séance.

Adoptée à l'unanimité

2021-08-190

RÉSOLUTION D'ADJUDICATION DU CONTRAT POUR LA RECONSTRUCTION DE LA CHAUSSÉE ET LE REMPLACEMENT DE PONCEAUX – RANG SUD (MEK-P0242) À LA FIRME MARCEL GUIMOND ET FILS INC., AU COÛT DE 1 569 331.49 $ TAXES INCLUSES

CONSIDÉRANT QUE lors d'un appel d'offres public (MEK-P0242) qui se terminait le 4 août 2021, quatre (4) soumissions ont été reçues :

Soumissionnaire	Prix du contrat	Conformité de la soumission
Marcel Guimond et Fils Inc.	1 569 331.49 $	Soumission conforme
Eurovia Québec Construction Inc.	1 866 245.46 $	Soumission conforme
Maximo Construction Inc.	1 701 766.36 $	Soumission conforme
Construction J. et R. Savard Ltée	2 139 388.47 $	Soumission conforme

CONSIDÉRANT la recommandation de M. Carl Jutras, ingénieur à la MRC de Mékinac et responsable de l'appel d'offres, datée du 4 août 2021;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Marie-Andrée Trudel, conseillère,
appuyé par M. Gaétan Tessier, conseiller,
et résolu :

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante;

QUE le conseil municipal de la Ville de Saint-Tite accorde le contrat pour la reconstruction de la chaussée et le remplacement de ponceaux – Rang Sud (MEK-P0242) au plus bas soumissionnaire conforme, soit la firme Marcel Guimond et Fils Inc., au coût de 1 569 331.49 $ taxes incluses, conformément aux spécifications du document d'appel d'offres que l'adjudicataire s'engage à respecter.

Adoptée à l'unanimité

2021-08-191

RÉSOLUTION ACCEPTANT L'OFFRE DE SERVICES PROFESSIONNELS DE LA FIRME EXP., AU COÛT DE 21 714.70 $ PLUS LES TAXES APPLICABLES, POUR LE CONTRÔLE QUALITATIF DES MATÉRIAUX DANS LE PROJET DE RECONSTRUCTION DE LA CHAUSSÉE ET LE REMPLACEMENT DE PONCEAUX – RANG SUD

CONSIDÉRANT QU'il est nécessaire de procéder au contrôle qualitatif des matériaux dans le projet de reconstruction de la chaussée et le remplacement de ponceaux – Rang Sud;

CONSIDÉRANT QUE suite à une demande de prix effectuée auprès de trois firmes d'ingénierie, seule la firme Exp. a déposé une offre de services professionnels, au coût de 21 714.70 $ plus les taxes applicables;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Gilles Damphousse, conseiller,
appuyé par Mme Marie-Andrée Trudel, conseillère,
et résolu :

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante;

QUE le conseil municipal de la Ville de Saint-Tite accepte l'offre de services

Formules Municipales No 5614-A-MG-O

professionnels de la firme Exp., au coût de 21 714.70 $ plus les taxes applicables, pour le contrôle qualitatif des matériaux dans le projet de reconstruction de la chaussée et le remplacement de ponceaux – Rang Sud.

Adoptée à l'unanimité

PÉRIODE DE QUESTIONS

2021-08-192 **LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par M. Gaétan Tessier, conseiller,
appuyé par M. Gilles Damphousse, conseiller,
et résolu que la séance soit levée.

Adoptée à l'unanimité

Me Julie Marchand, greffière

Annie Pronovost, mairesse